65847 - Quels sont les piliers, les devoirs et les sunna de la prière?

question

Qu’est-ce qu'on veut dire par les *Sounanes* de la prière ? Quels en sont les piliers ? Quelles sont ses obligations ? Quelle est la différence entre un pilier et une obligation ?

résumé de la réponse

Les piliers de la prière sont au nombre de 14, ses devoirs au nombre de 8 et ses sunna verbaux et pratiques sont nombreux.La différence entre le devoir et le pilier est que l’oubli ou l’inattention ne nous dispense pas de ce dernier tandis que le devoir est pardonné en cas d’oubli. Et il peut être remplacé par le biai d’une prosternation réparatoire. Voir ci-dessous les détails.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Les *Sounanes* de la prière et leur signification :

Les *Sounanes* de la prière sont nombreuses : certaines sont verbales et d’autres pratiques. Elles correspondent aux actes de la prière qui ne sont ni un pilier ni une obligation. Des *Fouqahas* portent le nombre des Sounanes verbales à 17 et celui des Sounanes pratiques à 55.

Néanmoins leur omission, même volontaire, n’annule pas la prière, contrairement aux piliers et obligations.

La différence entre ces deux derniers est qu'il est indispensable d'accomplir le pilier et si on oublie de l'accomplir ou on le délaisse délibérément, alors la prière s'annule. Tandis que l’obligation ne s'annule pas si on l'oublie et on peut la rattraper par une prosternation de l'oubli.

Peut-être est-il approprié de mentionner ici les piliers de la prière et ses obligations avant de

passer à une partie des Sounanes. Nous nous référons à un livre intitulé *Dalil At-Talib* (guide de l'apprenant) un abrégé bien connu chez les *Fouqahas hanbalites.*

Les piliers de la prière :

Il y a 14 piliers de la prière et qui sont les suivants :

1.La position debout pour la prière obligatoire pour celui qui peut le faire.

2.*Takbirate* Al Ihram : dire Allah Akbar à l'entame de la prière.

3.Réciter la *Fatiha*.

4.Le *Roukou'* (génuflexion) : Le minimum est de s'incliner de manière à mettre ses paumes sur ses genoux. Le plus parfait est d'étendre son dos et étendre sa tête de sorte que le tout soit au même niveau.

5.Se redresser après la génuflexion (*Roukou'*).

6.Se maintenir en position debout.

7.Le *Soujoud* : Le plus parfait est de se prosterner de manière à poser totalement son front, son nez, ses mains et les extrémités de ses orteils à l'endroit où l'on se prosterne. Le minimum est de poser une partie de chaque organe de ceux cités auparavant.

8.Se redresser de la prosternation.

9.S'asseoir entre les deux prosternations. Peu importe comment se mettre assis mais la *Sunna* est qu'on s'assoie sur le pied gauche, alors que le pied droit soit dressé et orienté vers la *Qibla*.

10.La Quiétude ou la sérénité pendant l'accomplissement de chacun des piliers.

11.Le dernier *Tachahoud*.

12.S'asseoir pendant le dernier *Tachahoud* et les deux saluts (*Taslim*).

13.Les deux saluts (*Taslim)* en disant deux fois : (*As-Salam Alaikoum wa Rahmatou Allah)*. Quand la prière est surérogatoire un seul salut suffit, et Il en est de même pour la prière mortuaire (*Djanaza*).

14.Observer l'ordre de succession des piliers comme indiqués. Car si on se prosternait délibérément avant la génuflexion, la prière serait nulle. Si on le faisait par inadvertance, on devrait recommencer son *Roukou*' (génuflexion) avant de se prosterner.

Deuxièmement :

Les obligations de la prière :

Il y a 8 obligations de la prière qu'on va énoncer :

1.Tous les Takbir (Allah Akbar) autres que le premier Takbir.

2. Dire (*Samia*' *Allahou li mane Hamidah*) pour l'imam et celui qui prie seul.

3. Dire (*Rabbana wa laka Al-Hamd*).

4. Dire (*Soubhana Rabbi Al-Adhim*) une seule fois pendant le *Roukou*'.

5.Dire (*Soubhana Rabbi Al-A*'*la*) une seule fois pendant le *Soujoud*.

6. Dire (*Rabbi Ighfir Li*) entre les deux prosternations.

7.Le premier *Tachahoud*.

8. S'asseoir pendant le premier *Tachahoud.*

Troisièmement :

Les Sounanes verbales :

Il y a 11 Sounanes verbales :

1.Dire l'invocation d'ouverture après *Takbirate Al Ihram* : (*Soubhanak Allahoumma wa Bihamdika wa Tabaraka Ismouka wa Ta'ala Djaddouka wa la Ilaha Ghayrouka*). Ceci s’appele l’invocation d’ouverture.

2. Procéder à la demande de protection contre satan.

3. Prononcer la Basmala (au nom d’Allah le Clément le Miséricordieux).

4. Dire "Amine" à la fin de la récitation de Sourate Al-Fatiha.

5.Réciter une sourate après Al-Fatiha.

6.Réciter à haute voix pour l’imam.

7. Le fait pour celui qui prie seul de dire : (*Mil-aa As-Samawati wal Ardhi wa Mil-aa ma Chiita min Chayin Baad) après (Samia' Allahou li mane Hamidah)*. Et c'est une Sounna aussi pour celui qui prie avec l'Imam.

8. Dire deux ou trois fois ou plus (*Soubhana Rabbi Al-Adhim*) dans le *Roukou*'.

9. Dire deux ou trois fois ou plus (*Soubhana Rabbi Al-A'la*) dans le *Soudjoud*.

10. Dire deux ou trois fois ou plus (*Rabbi Ighfir Li*) entre les deux prosternations.

11. Saluer et bénir les membres de la famille du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dans le deuxième *Tachahoud* et l'invocation après cela.

Quatrièmement :

Les Sounanes des actes dites postures :

1. Lever les mains lors de *Takbirate Al Ihram*.

2. Lever les mains lors du *Roukou*'.

3. Lever les mains lors du redressement du *Roukou.*'

4. Baisser les mains après cela.

5.Poser la main droite sur la main gauche.

6. Regarder l’endroit où l’on se prosterne.

7. Ecarter ses pieds dans la position debout.

8. Empoigner ses genoux avec ses mains en écartant les doigts et en étendant son dos de sorte à ce qu’il soit au même niveau que sa tête pendant le *Roukou*'.

9. Poser entièrement sur la terre les organes qui la touchent lors du *Soudjoud*, exception faite des genoux car c’est réprouvé.

10. Ecarter ses bras de ses côtes, son ventre de ses cuisses, et celles-ci de ses jambes en écartant encore ses genoux tout en dressant ses pieds et laissant la partie plantaire des orteils écartés sur le sol, et mettre ses mains, étendues et doigts serrés, à côté de ses épaules.

11. Adopter la posture de l'Iftirach (s’asseoir sur le pied droit et laisser le pied gauche dréssé) entre les deux prosternations et lors du premier *Tachahoud*, et adopter la posture du *Tawarrouk* (s’assoir sur ses deux fesses, le pied doit dressé et le pied gauche placé sous la jambe du pied droit) dans le deuxième *Tachahoud*.

12. Poser les mains étendues sur les cuisses les doigts serrés entre les deux prosternations et en faire de même dans le *Tachahoud* avec la seule différence qu’on plie l’annulaire et l'auriculaire de la main droite et joindre le pouce au majeur (de manière à former un cercle) et pointer l’index quand on mentionne le nom d’Allah

13. Se tourner vers la droite puis vers la gauche au salut final (*Taslim*).

Certaines des actes mentionnés sont l’objet d’une divergence de vue parmi les *Fouqaha*s. Certains ulémas considèrent des actes comme des obligations tandis que d’autres les estiment comme des Sounanes. On trouve les détails dans les livres de *Fiqh*.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.